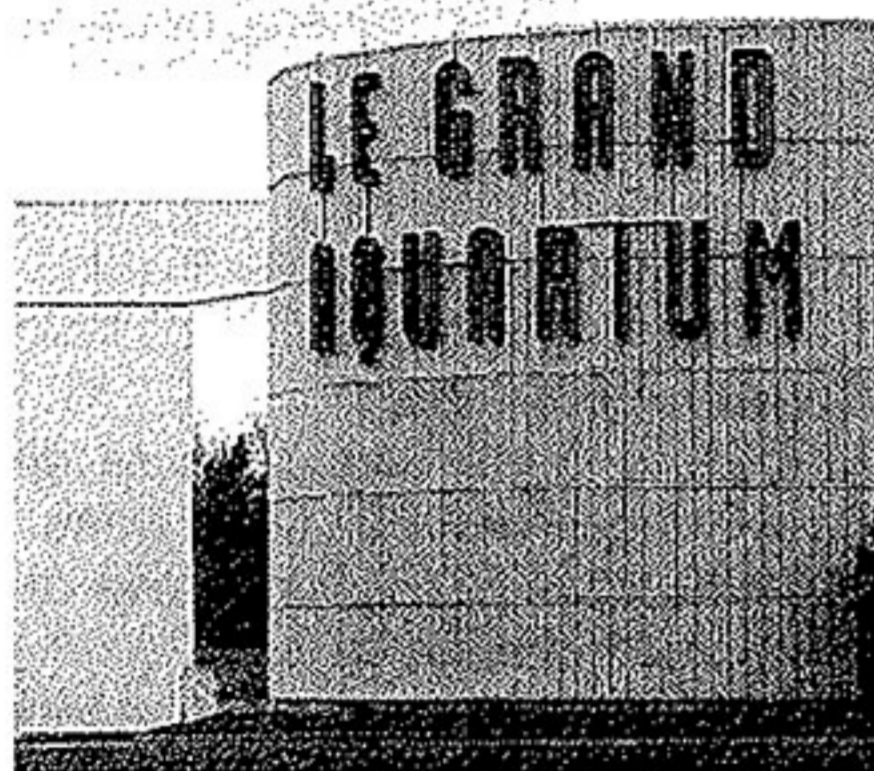


14.12.10

Saint-Malo

Un nouveau centre commercial à l'entrée de la ville

Un ensemble de magasins va sortir de terre, près du Grand Aquarium. Saint-Malo veut renforcer son attractivité commerciale, elle doit aussi veiller à l'équilibre entre centre-ville et périphérie.



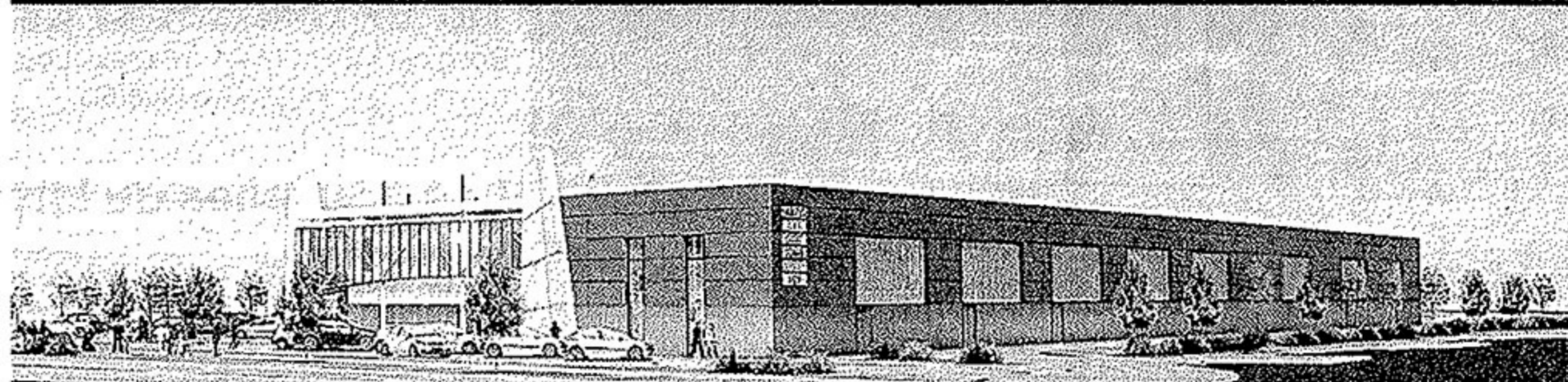
Le futur centre commercial va s'installer près du Grand Aquarium, il utilisera les parkings existants.

Un terrain de 13 000 m²

Lors du conseil municipal, vendredi dernier, les élus ont examiné un projet de nouveau centre commercial qui va s'installer sur un terrain de 13 000 m², à la Ville-Jouan, à proximité immédiate du Grand Aquarium. Le projet est porté par une société civile immobilière, la SCI Le Bunel. Elle va acquérir le terrain pour un montant de 1,5 million d'euros.

Comme le Cézembre

L'ensemble ressemblera au Cézembre, déjà installé à La Madeleine. Un centre commercial regroupant plusieurs magasins, avec un cheminement intérieur. La ville a son mot à dire sur les activités, « afin de conserver un équilibre commercial au sud de la ville. » Ainsi, il y a aura une enseigne pour l'équipement de la maison, deux restaurants et des commerces spécialisés dans les loisirs et la culture.



Dans ce bâtiment à l'architecture moderne, on trouvera une enseigne pour l'équipement de la maison, deux restaurants et des commerces spécialisés dans les loisirs et la culture.

Un développement « raisonné »

Pour le maire, il s'agit d'un « urbanisme commercial raisonné », tout le contraire du libéralisme sauvage. « C'est un bon complément avec la zone de la Madeleine, il n'y aura pas de concurrence avec des enseignes existantes, et on pourra partager les parkings existants sans qu'il soit nécessaire d'en créer de nouveaux », se félicite René Couanau. L'architecture du futur bâtiment a également séduit, « elle correspond bien à une entrée de ville. »

Une future zone de loisirs

L'autre contrainte était d'éviter une concurrence directe pour le Grand Aquarium. Par le passé, la ville avait renoncé à implanter un multiplexe de cinéma à cet endroit. « Il est possible d'installer des équipements de loisirs ailleurs, je pense au secteur de la Houssaye (NDLR. près de Paramé) et au cœur de ville. » Il n'en dit pas plus sur cet emplacement en centre-ville. Mais il le confirme, « il y aura bien une zone de loisirs, avec un multiplexe éventuel. »

De l'autre côté de la Rance

Malgré tout, certains élus s'inquiètent de voir un déséquilibre s'installer au détriment du commerce de centre-ville. « Nous y veillons », assure René Couanau, qui veut renforcer l'attractivité de Saint-Malo, face à Rennes et davantage face à la rive gauche de la Rance. « De grands projets commerciaux se profilent dans ce secteur, ils représentent une concurrence pour le Nord de l'Ille-et-Vilaine et pour l'Est des Côtes-d'Armor. »

Olivier BERREZAI.

En bref, les autres dossiers du conseil municipal

Tarifs

Nicole Madiot (PS) est intervenue au nom de l'opposition de gauche, pour s'inquiéter de l'augmentation des tarifs, en moyenne de 3 %, à comparer avec l'inflation de 1,4 % en 2010. « Dans le contexte de crise, c'est un choix plus que contestable », dénonce-t-elle, en citant la piscine, les bibliothèques ou encore les études surveillées pour les élèves de primaire. « Ce qui ne se paye pas par le tarif, se paye par l'impôt », répond le maire. Quand au tarif de la piscine, il est simplifié avec désormais un tarif unique de 2,80 €.

Équipements sportifs

Gabriel Foligné, l'adjoint à la culture,

était auparavant chargé des sports. Il est sorti de sa réserve, alors que l'opposition reproche à la municipalité de ne pas assez investir en faveur des équipements sportifs, réclamant même « un plan Marshall pour le sport. » Selon lui, la comparaison est déplacée, car les élus n'ont pas trouvé une situation « en ruine » au lendemain des élections municipales. Et de détailler la longue liste des équipements qui existent à travers la ville.

Salle de Marville

Elle va bénéficier d'importants travaux de rénovation, pour un montant d'1,4 million d'euros. Les travaux se dérouleront en 2011, afin de

permettre une ouverture au public en septembre. « Des travaux à engager rapidement, afin de ne pas pénaliser les clubs », indique Nicolas Belloir, l'adjoint aux sports, car la salle de la Découverte va être rénovée et celle de l'Islet va être détruite, à partir de juin 2012, dans le cadre de l'aménagement urbain du quartier.

Vélodrome

Stéphane Perrin (PRG) s'interroge sur l'avenir du vélodrome. « Peu de villes bretonnes en disposent et c'est un bon outil pour la formation. » Or, il se dégrade et il se situe des terrains proches de l'hôpital, qui s'étend au fil des années. « Jusqu'à la fin du mandat, répond Nicolas Belloir, notre

priorité va à la rénovation de la totalité des équipements sportifs, le vélodrome en fait partie. »

Gestion de l'eau

En examinant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, Stéphane Perrin (PRG) a interpellé le maire sur le calendrier concernant le choix du mode de gestion (régie municipale ou délégation au privé). La date initialement prévue, le 25 février, sera probablement repoussée. « Vu le peu de temps qui reste, le risque est grand de voir le choix de la régie devenir impossible. » La gauche a formé un collectif pour défendre un retour à la régie municipale.